

RAPPORT D'ACTIVITE (Moral et Financier)

Année 2011

(Intervention du Secrétaire)

Cher Président, Mon cher André, Merci de me donner la parole.

MESDAMES, MESSIEURS, et CHERS AMIS, BONJOUR

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.

Je remercie (de la part de tous les adhérents), Monsieur Pierre MESNIL, maire de Tonneville pour sa présence ce matin à notre assemblée, et pour la mise à disposition de cette belle salle communale. Je remercie également pour leur présence Messieurs Jean Michel MAGHE, Maire de Querqueville et Daniel LEGOUIX, adjoint chargé des relations avec les associations. C'est tout naturellement, que chaque année je remercie très sincèrement les deux municipalités, Querqueville et Tonneville ainsi que les personnels des deux secrétariats qui nous font toutes les photocopies que vous avez entre les mains.

Cette année un seul adhérent a rejoint notre association. Ce n'est pourtant pas faute de rechercher, mais, comme le dit, notre Président, nous sommes inquiets pour l'avenir de notre association. J'ai passé de nombreux coups de fils à d'anciens élèves, et même à plusieurs adhérents actuels, afin de savoir, si ils venaient à notre Assemblée Générale et au repas. Je suis tombé chez un ancien qui habite Cherbourg, et je vais vous raconter ce qui m'est arrivé: il m'a carrément agressé en me disant: « mais, vous avez la mémoire courte, vous ne vous souvenez pas la façon dont nous étions traités, ils nous prenaient pour des chiens, c'était une maison de correction, travail et brimades, etc... et bien non, je ne veux plus entendre parler de cette école. Les réflexions de ce Monsieur m'ont un peu inquiété. Certes à 12 ans, nous n'étions que des enfants mais, nous y avons appris une sévère discipline, qui nous a bien servi dans notre vie professionnelle.

Allez, peu importe ce genre de mécontents, Je suis heureux, en vous voyant ce matin dans cette salle, car vous êtes nombreux à être très fidèles à l'association, nous avons quelques collègues empêchés ce jour et qui nous ont envoyé des petits mots de sympathie que André vous a lus.

Je me répète tous les ans, je remercie tous les adhérents, présents ou empêchés aujourd'hui qui, par le montant de leur cotisation contribuent à faire vivre l'association. (Pour tous les frais divers que je vais vous énumérer plus loin). Un merci particulier à quelques-uns de nos camarades qui ont la gentillesse de faire des dons, je les nomme dans la liste des adhérents 2011 que vous allez ou que vous avez déjà tous reçus.

Le moral de l'association reste malgré tout assez bon. Nous devons rester optimiste et maintenir notre association, restons positifs.

Vous pouvez nous aider, si vous vous souvenez d'un camarade de vos années, n'hésitez pas à les contacter et à les convaincre de nous appeler. Nous comptons sur vous tous, nous devons faire savoir et transmettre que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux camarades. Il faut maintenir notre association, et réussir à trouver d'autres élèves.

Je remercie les journaux locaux, La Manche Libre, mais plus particulièrement la Presse de la Manche, et surtout Philippe Quévastre qui a passé nos petits articles, chaque fois que je lui ai envoyé un avis de recherche. Cette année, nous avons envoyé, 92 invitations, adhérents actuels, et anciens élèves ainsi que personnel d'encadrement.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux d'accueillir trois nouveaux adhérents à notre repas, mais Raymond est adhérent depuis plusieurs années.

Raymond LAMY habite à Saint Germain sur Ay, Dominique MAILLARD habite à Querqueville, Marcel GOSSELIN, habite Tonneville. Je suis très sincèrement heureux d'avoir des nouveaux camarades aujourd'hui.
Chers Amis, soyez les bienvenus.

Un merci très très particulier à nos camarades qui se déplacent de loin pour cette journée.

Je vous demande d'applaudir toutes ces personnes que je viens de nommer.

Pour notre repas, cette année, nous avons trouvé une solution avec notre ami et traiteur Antoine CAUVIN, nous avons supprimé une entrée sur les deux habituelles et avons remplacé par un apéro amélioré et une seule entrée, ce qui fait que notre repas est à 24 euros. L'an dernier le repas était à 29 euros, nous vous faisons un petit cadeau de 2 euros et vous avez payé 27 euros. Cette année, il n'y a pas de cadeau, mais votre repas est moins cher. L'inflation de la vie le veut ainsi, alors toujours est-il, que cela fait quelques euros d'économie. C'est toujours ça. Les temps sont durs. Et nous pouvons remercier notre ami Antoine.

Lors de l'assemblée générale du 20 mars 2011.

- quitus a été donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2010, affectation du solde de trésorerie soit 1363,80 euros à titre de réserve avec report au 1^{er} janvier 2011.
La cotisation pour 2012 a été fixée à 8 euros

Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2011.

COMPTE-RENDU FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2011 se présente, conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante:

I - Au titre des produits ou recettes		
I - 1	<u>Cotisations 2011</u>	
	63 adhérents à 8 €	504,00 €
	2 retard de cotisation 2010	16,00 €
	3 adhérents ont fait don (voir explication liste)	16,00 €
I - 2	<i>Intérêts compte livret A pour 2011</i>	12,34 €
I - 3	<i>Rappel (rachat bouteilles apéritif et divers)</i>	30,81 €
	Total	579,15 €
I - 4	<i>Participation au repas 73 adhérents et conjoints dont Mr et Mme DEVESA, Mme LAMACHE Mme et Mr BAZILLE soit 81 personnes à 27 €</i>	2 187,00 €
	Total des produits : 579,15 € + 2187,00 €	2 766,15 €

• II-I- Au titre des charges ou dépenses		
II- 1	Frais engagés lors de l'assemblée du 20 Mars 2011	
II- 11	Frais de restaurant : 79 repas à 29 € (2 € pris en charge par l'association)	2 291,00 €
II- 12	Frais de location de la salle de Tonneville	19,47 €
II- 13	Frais d'apéritifs (divers boissons et gâteaux)	134,35 €
II- 14	Remboursement 2 repas	54,00 €
	• Total II - I	2 498,82 €

• II-II- Frais de fonctionnement		
II-21	Frais divers (librairie et encre)	56,88 €
II-22	Frais de PTT (affranchissements)	82,59 €
II-23	Assurance Responsabilité Civile	81,00 €

II-24	Achats de fleurs	31,50 €
Total II		251,97 €

TOTAL II (Charges) :2498,82 € - 2753,97		2 471,61 €
---	--	-------------------

Ce qui entraîne un excédent des produits sur les charges (ou bénéfice) de :

2 766,15 €	-	2 750,97 €	15,58 €
------------	---	------------	---------

Le solde créditeur au 31 décembre 2010, reporté au 1^o janvier 2011, à titre de réserve était de :

1 363,80 €

Ce qui porte le montant de trésorerie au 31 décembre 2011 à : **Mille trois cents dix huit euros et quatre vingt dix huit centimes** se répartissant de la façon suivante :

Compte caisse (ou espèces)	0,49 €
Compte Crédit Agricole	1 378,48 €
TOTAL	1 378,98 €

Crédit Agricole réparti comme suit

Livret A	859,40 €
Compte Caisse	519,08 €
TOTAL :	1 378,48 €

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture desrésolutions qui seront soumises à votre approbation.

La 1 ère aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2011 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de **1378 euros et 98 centimes**, au 1 erjanvier 2012.

La 2 ème concernera le montant de la cotisation 2013.

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec une grande attention.

Je vous souhaite une excellente journée et un très Bon Appétit.

Le Président

Le Secrétaire Trésorier

André Shhnaderer

Jean-Marie Poirier